CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE DE TUBIZE



Note de politique générale du C.P.A.S. de Tubize -Budget 2022

"Ce n'est pas la conscience des hommes qui détermine leur être. C'est inversément leur être social qui détermine leur conscience".

Karl Marx (1818-1893)

<u>Table des matières</u>

		Page
1.	Note de politique générale : explications	3
2.	Budget 2022	3
3.	Visions sociales pour Tubize : petite analyse de la situation actuelle	
	Une population en forte augmentation	5
	Des revenus moyens modestes par rapport au reste de la Province	5
	Des nouveaux quartiers et de nombreux logements sociaux	5
	Les conséquences de la covid-19 et des inondations	5
4.	Plan Stratégique Transversal (PST) du C.P.A.S.	6
5.	L'insertion socioprofessionnelle (ISP)	6
	Les personnes éloignées de l'emploi	7
	Le suivi des étudiants	7
	Les personnes proches d'un emploi	8
	« Parfums du Monde »	8
6.	Nos aînés	
	Le Pôle Personnes âgées	9
	Notre Maison de repos et de soins « Les Bruyères sur Senne »	10
	La cuisine centrale	11
7.	L'accueil de la petite enfance	
	Une demande toujours croissante	11
	La création de nouvelles places d'accueil	12
8.	Le logement	12
	Projet de logements modulaires	13
	Partenariat avec les sociétés de logements sociaux	13
	Le Relais Social du Brabant-Wallon	14
9.	Aides alimentaires - L'épicerie sociale	14
10.	. Avenir du service « Vaches et Bourrache »	15
11.	La Communication	
	Nouveau site internet	15
	Annuaire social	15
12.	. Conclusion	16

1. Note de politique générale : explications

La note de politique générale du C.P.A.S., rédigée par le Président, est une obligation légale prévue dans la Loi organique ; elle constitue une annexe au Budget.

Le budget 2022 devrait être approuvé lors de la séance du Conseil de l'Action Sociale du 9 novembre 2021

2021 aura donné la possibilité de se faire vacciner à grande échelle. Nos résidents et le personnel de notre maison de repos auront été les premiers à en bénéficier. Malgré la vaccination, la crise liée à la pandémie a eu des conséquences dramatiques sur notre population, même encore au cours de l'année 2021. Les réunions n'auront repris complètement en présentiel qu'à partir du mois d'octobre.

Les Comités Spéciaux du Service Social (CSSS) à distance ont été extrêmement difficiles à gérer. En effet, les dossiers étaient présentés par la Responsable du service social et le Président alors que les Conseillers les suivaient derrière leur écran à la maison. Aucun nom n'étant cité et aucun document n'étant transmis directement aux Conseillers pour des raisons de confidentialité, la tâche fut nettement plus ardue pour tous les membres du Comité.

En dépit des difficultés rencontrées, toutes les demandes ont été analysées et des octrois d'aide - accordés de manière légale. Je profite de cette note pour remercier tout particulièrement le service social et sa responsable ainsi que les conseillers du CSSS pour leurs dévouement, implication et travail assidu.

Même si le Programme Stratégique Transversal (PST) du C.P.A.S. a été voté dans les délais par le Conseil de l'Action Sociale (CAS), il n'aura été approuvé par le Conseil Communal qu'en septembre 2020. La pandémie a par conséquent fortement perturbé le timing de sa mise en place.

Toutefois, il est important de souligner que, malgré cette situation sanitaire exceptionnelle, de nombreux objectifs ont actuellement été atteints. Nous en reparlerons plus tard.

2. Budget 2022

Avec la reprise des activités « normales » et la sortie de la crise, le budget 2022 s'avère être primordial.

L'année 2021 aura été riche en événements mémorables pour notre commune. Outre la crise de la covid 19, une météo capricieuse - témoin du dérèglement climatique visible partout sur notre planète - aura plongé une partie des Tubiziens dans une détresse profonde. Il est clair que même si notre commune a été relativement épargnée en comparaison avec d'autres villes et communes de Wallonie, les inondations du 16 juillet 2021 laisseront des traces parmi les sinistrés tubiziens.

Des subsides nous ont été octroyés pour palier aux conséquences des inondations de juillet. Notre C.P.A.S. a joué un rôle remarquable au niveau de l'aide accordée dans ce cadre. En plus d'un suivi sur le terrain et d'une évaluation de la situation au niveau de la montée des eaux qui ont menacé notre Maison de repos, notre Centre a mis en place une cellule « suivi psychologique » pour les victimes. Encore une fois, la révolte de la nature aura mis à mal le bien-être de nos citoyens.

Je tiens à souligner le professionnalisme des agents du C.P.A.S. qui ont, une fois de plus, su s'adapter à ces nouvelles situations. Au mépris de toutes ces difficultés, les services ont été apportés auprès des personnes fragilisées. Toutes les demandes d'aides sociales ont été traitées.

La solidarité collective aura été utile et exemplaire : MERCI à tous les intervenants !

A chaque fin de crise se présente une période de reconstruction. Comme expliqué précédemment, l'année 2022 sera une année charnière qui verra la continuité des objectifs votés dans le PST mais permettra aussi une évaluation plus précise de l'état de besoin de la population.

Les activités reprennent peu à peu. Les bénéficiaires reviennent moins craintifs et c'est seulement maintenant que notre Centre va pouvoir se faire une idée réelle de l'étendue des dégâts.

Nous sommes conscients que les moyens « extraordinaires » mis à la disposition des C.P.A.S. du royaume devront - à un moment ou un autre - être remboursés. Sous quelle forme ? Comment ? Avec quelles conséquences sur les salaires et les revenus des travailleurs, des chômeurs, des personnes en incapacité de travail et autres bénéficiaires du C.P.A.S.? Toutes ces questions n'ont pas encore de réponse au moment où cette note est écrite.

De plus, une nouvelle constatation doit être faite. L'accès à l'énergie « électricité et gaz » et à l'eau est devenu compliqué. Il est évident que le prix de l'eau et de l'énergie sera – comme l'inflation en cours - un nouveau challenge pour les années à venir.

Le nombre de revenus d'intégration sociale (RIS) a fortement augmenté en 2021. Alors que le nombre total de RIS et d'AERIS était de 297 en 2020, le nombre moyen des RIS et AERIS pour les six premiers mois de 2021 est de 315. Les demandes d'aides ont explosé de manière inquiétante : 730 demandes ont été introduites rien que pour le mois de septembre 2020 et 791, en février 2021.

Ces indicateurs sont très révélateurs de l'impact de la crise sanitaire et de ses conséquences sur le budget des citoyens. Certains secteurs, comme celui de l'Horeca, sont toujours en crise. D'ailleurs, le nombre d'inscriptions dans notre restaurant pédagogique « Parfums du Monde » n'a jamais été aussi bas ! (voir chapitre « Insertion socioprofessionnelle »).

Si le plan d'embauche n'a pas pu être mis en application en 2020, des engagements ont pu malgré tout être réalisés en 2021. Sans cela, il aurait été impossible de rendre des services de qualité auprès de la population, ni de respecter les objectifs du PST.

3. Visions sociales pour Tubize : analyse de la situation actuelle

Une population en forte augmentation

Depuis plusieurs années, le nombre d'habitants ne cesse d'augmenter. Au 1er janvier 2020, il y avait 26.656 habitants. La projection pour 2034 est de 30.347 habitants.

Cette augmentation de la population tubizienne demande selon toute logique une augmentation proportionnelle des services que la Ville et le C.P.A.S. se doivent de proposer. Ce n'est, hélas, pas le cas aujourd'hui (voir Objectifs Stratégiques 4. et 5. du PST). Force est de constater que les listes d'attente sont longues au niveau de notre Maison de repos et de soins ainsi qu'au niveau de nos services d'accueil de la Petite Enfance.

Des revenus moyens modestes par rapport au reste de la Province

Le revenu annuel moyen d'un Tubizien, soit 30 765 €, est le plus faible du Brabant Wallon. C'est un élément de poids en termes de demandes d'aides financières. La réalité de Tubize diffère des autres communes de notre Province. Ceci a été expliqué à de nombreuses reprises précédemment.

Des nouveaux quartiers et de nombreux logements sociaux

Tubize compte 1.200 logements pouvant être considérés comme étant des logements sociaux :

- 1.130 pour Roman Païs,
- 45 de pour l'Agence Immobilière Sociale (AIS-BW) et
- 32 gérés par le C.P.A.S.

Sans compter la demande croissante pour les logements sociaux, le total des locataires pour ce type de logement sur Tubize a un impact indéniable sur la politique sociale et le nombre de demandes d'aide.

Les conséquences de la covid-19 et des inondations

Le C.P.A.S. a pu aider de manière directe les personnes impactées par la crise, que ce soit la perte d'un emploi, le ralentissement des activités économiques, des retards administratifs...

Les conséquences de la pandémie sur la santé mentale des plus fragilisés devront aussi être prises en considération. En 2021, des subsides importants ont été octroyés dans le cadre de la problématique de la santé mentale.

« La Touline » est une ASBL de Nivelles dont l'objet social est la prise en charge psychologique des victimes de violence intrafamiliale. Au rayon des bonnes nouvelles, des permanences décentralisées sont organisées à Tubize grâce à des subsides complémentaires accordés à cette ASBL. Un bureau dans les locaux du C.P.A.S. lui a été proposé afin d'y tenir une permanence

hebdomadaire pour aider les personnes psychologiquement impactées par la crise sanitaire, l'isolement et d'autres problèmes de notre société.

Notre service social s'est vu confier de nouvelles missions dans le cadre des conséquences liées aux inondations. Un travailleur social a pris le relais des services de la Ville pour aider les habitants dans leurs démarches auprès des assurances et du fonds des calamités. Ce même agent a aussi la tâche d'être le référent psychosocial des dossiers liés aux problèmes causés par les inondations. Nous espérons que cette collaboration étroite entre le C.P.A.S. et l'agent « inondation » de la Ville sera bénéfique pour le plus grand nombre des habitants.

4. Plan Stratégique Transversal (PST) du C.P.A.S.

Le PST du C.P.A.S. avait été présenté en février 2020. Apprécié par tous les membres du Conseil de l'Action Sociale car remarquablement réalisé, ce travail sera évalué en février 2022. L'analyse de l'état d'avancement du PST et son remaniement en fonction des moyens humains et financiers seront des priorités.

L'année 2021 a vu la progression de certains objectifs stratégiques ainsi que la finalisation de certains d'entre eux, et ce, même si la pandémie n'est pas encore terminée.

Le budget 2022 traduit certainement la volonté d'avancer sur les axes liés à la politique du logement, de la petite enfance et des aînés.

5. L'insertion socioprofessionnelle (ISP)

Au fil des années, le service a connu une évolution considérable. Le constat suivant a rapidement été fait : le bien-être des personnes est généralement dépendant, après la question du logement, de leur insertion professionnelle. Avoir un emploi valorisant en phase avec le coût de la vie permet aux citoyens de repenser à des projets de vie, de se remotiver et de pouvoir réaliser des objectifs.

Une bonne insertion sociale et professionnelle a des effets positifs sur la santé des personnes car elle leur permet de revivre dignement.

L'orientation politique plus générale aux niveaux fédéral et régional va dans ce sens. De nouvelles mesures mettent un accent de plus en plus précis vers des formations adaptées ou des recherches actives d'emploi. Toutefois, le travail d'insertion ne doit pas se limiter aux personnes « plus jeunes » proches d'un emploi mais doit aussi tenir compte de toutes les personnes défavorisées, même si ces dernières sont très éloignées d'un emploi pour diverses raisons : maladies, âge, difficultés de vie...

Les personnes éloignées de l'emploi

La reconnaissance de notre Service d'Insertion Sociale (SIS) par la Région Wallonne en février 2020 a été saluée avec beaucoup de satisfaction par notre Centre. Ce fut l'aboutissement et la reconnaissance de la part des pouvoirs subsidiants d'un travail amorcé depuis de longues années au niveau du suivi des personnes plus fragilisées et très éloignées de l'emploi. Quelle joie d'avoir obtenu en pleine crise sanitaire une augmentation du subside octroyé pour le temps de travail de l'assistant social. Le temps de ce dernier est désormais financé à temps plein depuis le 01/01/2021 en lieu et place d'un mi-temps en 2020.

Des ateliers « cuisines », « arts décoratifs » avaient été organisés dès 2013 et ont pu suivre une voie positive. Ces ateliers ont rencontré un succès retentissant auprès des bénéficiaires. Ils ont démontré qu'ils étaient importants et qu'ils avaient leur place au sein de notre Centre car ils répondaient à un réel besoin.

La reconnaissance du SIS a permis de pouvoir améliorer le suivi des bénéficiaires les plus éloignés de l'emploi et de les inscrire progressivement dans la logique du Projet Individualisé d'Intégration Sociale (P.I.I.S.).

En 2020, 67 bénéficiaires ont participé aux activités collectives et aux ateliers. A la fin de l'année 2021, les activités ont repris de belle manière. Les participants reviennent en nombre.

Différentes conventions de partenariat ont été conclues avec des associations ayant un objet social (Femmes Prévoyantes Socialistes, ONE,...) de sorte que les activités proposées par ce service s'étoffent plus encore pour 2022.

Le suivi des étudiants

Nous constatons une nette augmentation du nombre d'étudiants suivis par le service.

Le nombre total de RIS étudiants était de 123 en 2019 et de 142 en 2020. Le nombre de RIS étudiants correspond à un tiers du nombre total de RIS. Cette forte augmentation est révélatrice des difficultés de nos jeunes en âge scolaire.

Les derniers mois ont été extrêmement pénibles pour les étudiants ainsi que pour les assistants sociaux qui les ont suivis. Beaucoup de problèmes sont venus perturber leur parcours scolaire : le manque de contacts directs, l'isolement, les difficultés de suivre les cours à distance, les mauvaises liaisons internet, les problèmes familiaux causés par le confinement, les difficultés de trouver des stages pratiques sur le terrain...

Le C.P.A.S. a fait le maximum pour répondre aux difficultés rencontrées. Il est à espérer que 2022 permettra aux étudiants et assistants sociaux de retrouver plus de sécurité et une certaine sérénité.

Les personnes proches d'un emploi

Sans formation solide, il est compliqué de trouver un emploi. Pourtant, nous constatons que des personnes restées sans emploi ont pu retrouver en 2021 le chemin du travail grâce au service ISP et tout particulièrement grâce à l'agent d'insertion.

Son assistance est axée sur des entretiens individuels qui abordent des thèmes professionnels :

- La gestion des émotions sur le lieu de travail,
- Les critères qui sont nécessaires à la personne pour qu'elle considère un emploi comme correct,
- Les motivations de la personne.

L'agent d'insertion propose aussi la rédaction d'un C.V., d'une lettre de motivation, la recherche d'emploi, la participation aux salons de l'emploi, la présentation lors d'entretiens d'embauche.

Plus ou moins 75 personnes sont ainsi suivies chaque mois.

Depuis 2016, nous avons connu une augmentation de personnes employées sous contrat « Article 60 ». Ils travaillent dans les services du centre ou sont mis à disposition auprès de partenaires : la Ville, des ASBL tubiziennes, des Centres d'insertion socioprofessionnelle,...

Pour 2022, il importe de maintenir un encadrement efficace et un accompagnement permanent pour ces travailleurs. L'accompagnement des personnes proches d'un emploi sera poursuivi.

L'obligation des P.I.I.S. a amené une charge administrative assez lourde. Dans la théorie, cette notion de projet individualisé est très intéressante, car elle peut permettre aux personnes suivies de s'engager et de se sentir concernées par le projet, étant donné qu'il est fait sur mesure. Mais la mise en pratique est bien plus compliquée.

D'une part, le projet doit être signé dans les trois mois suivant la date d'octroi du RIS. D'autre part, il faut savoir que ce P.I.I.S. doit se construire en fonction du projet de la personne et de fait, plusieurs entretiens sont indispensables pour aboutir à sa réalisation.

Parfums du Monde

Notre restaurant pédagogique a connu un succès grandissant suite à son déménagement dans le centre-ville en février 2018. Touché par la crise sanitaire qui a freiné son élan, il a vécu une année chahutée en 2020.

Le C.P.A.S. a pu compter sur la motivation des agents. Un système de repas à emporter s'est rapidement mis en place quand il a fallu fermer le restaurant; des repas pour les fêtes de fin d'année ont été préparés et vendus. Au plus fort de la crise, des plats ont été confectionnés pour l'épicerie sociale et ainsi proposer une aide alimentaire encore plus vaste.

L'Horeca subit toujours les effets de la crise sanitaire. Nous espérons que cette situation se redressera peu à peu. Sur le terrain, cela se traduit par une diminution drastique des inscriptions : seuls 9 stagiaires ont rejoint la formation cette année. Deux ont depuis lors quitté la formation.

Compte tenu des moyens mis en place au niveau humain (amélioration du fonctionnement du cadre formateur et du suivi des stagiaires) et au niveau des infrastructures (déménagement, remise en conformité du bâtiment, adaptation et travaux réalisés au niveau des locaux et du restaurant) et la motivation des équipes à faire face aux impondérables.

Je reste convaincu que « Parfums du Monde » retrouvera son cap en 2022 et donnera toujours autant de résultats positifs pour les stagiaires en matière d'insertion socio-professionnelle.

6. Nos aînés

Le Pôle Personnes âgées

Notre population augmente. Elle vieillit aussi. L'état de besoin va en grandissant. Quand nous pensons aux aînés, nous avons directement à l'esprit notre Maison de repos. Cependant, notre C.P.A.S. possède également un service "Pôle Personnes âgées" qui met l'accent sur l'aspect préventif.

Afin d'alléger la masse de demandes d'aide sociale, les dossiers des plus de 65 ans sont gérés par ce pôle qui comprend deux assistants sociaux, ainsi qu'un agent administratif qui gère le fonctionnement du service de taxi "Mobitwin".

Les assistants sociaux informent les personnes âgées et leur famille des démarches liées à une entrée en maison de repos. Ils les orientent selon les besoins et les choix vers des services adaptés. Ils informent également des aides et services externes en matière de maintien à domicile.

Gardez le lien social avec nos aînés est impératif! Nous envisageons une équipe encore plus mobile et efficace qui puisse se rendre directement chez les personnes âgées.

Ce projet visant une flexibilité, une mobilité et une prévention efficace demande des moyens supplémentaires. Il sera mis à l'étude dès 2022.

Le service Mobitwin est composé de 10 chauffeurs bénévoles et de 120 membres. A la condition de répondre à une série de critères vérifiés par un travailleur social, ces membres bénéficient de transport à un prix très modéré. Même si beaucoup de membres ont plus de 65 ans, il ne faut pas spécialement avoir atteint cet âge pouvoir bénéficier du service.

Avec la crise de la covid-19, certains chauffeurs bénévoles ont dû stopper momentanément leur mission. Les demandes et le service ont malgré tout été maintenus. Nous comptons encore promouvoir ce service durant l'année 2022 et davantage le développer.

Notre Maison de repos et de soins « Les Bruyères sur Senne »

Notre Maison de repos aura connu des mois particulièrement délicats. Heureusement, la vaccination a permis de sauver des vies et de retrouver, enfin, une vie presque "normale".

Les visites ont repris peu à peu. Les activités internes avaient été maintenues durant tout le confinement et la crise. 2022 devrait voir une reprise des activités vers l'extérieur avec les familles et les personnes étrangères à la Maison de repos.

Suite à la réalisation d'une analyse psycho-sociale au sein des services du C.P.A.S., un audit organisationnel a été mené au sein de la maison de repos.

Celui-ci a fait état de diverses pistes d'amélioration. Le taux de dépendance des résidents ayant augmenté ces dernières années, l'institution a sollicité et obtenu, en 2021, la requalification de 10 lits en lits « maison de repos et de soins ». Cette requalification a permis un meilleur subventionnement tenant compte des besoins des résidents et de la charge de travail du personnel. Des engagements complémentaires ont pu être effectués. Parmi ces engagements, il convient de citer l'arrivée en septembre dernier d'une cheffe de nursing qui, avec l'aide de nos deux infirmières cheffes, va contribuer à l'amélioration des services proposés par notre maison de repos.

Le bien-être des résidents

Les investissements suivants ont été réalisés :

- Achat et installation d'une borne musicale (juke box) dans la salle de vie,
- Transformation d'une salle de bain en salle de bain « bien-être » avec l'achat d'une baignoire ergonomique,
- Placement d'une table d'activités pour les personnes souffrant de démence. Cette table a pour but de stimuler l'activité physique des résidents.
- Achats divers pour le jardin,...

Selon le souhait et la demande de nombreux résidents, une couverture WI-FI a été installée.

L'espace "Snoezelen" (ou espace « bien-être ») se concrétise. D'ici quelques semaines, les résidents disposeront d'un espace multi sensoriel aménagé. Le matériel pourra même être déplacé jusqu'à la chambre du résident.

Le patio bénéficie d'un jardin clôturé et récemment aménagé avec une terrasse pour les beaux jours. Les autres espaces extérieurs réservés aux résidents pourraient être améliorés. Le C.P.A.S. a programmé un aménagement extérieur sécurisé pour permettre aux résidents et à leurs familles de profiter des beaux jours. Le budget 2022 prévoit d'ailleurs des crédits pour la désignation d'un architecte qui sera chargé de concrétiser le projet imaginé.

Quelles infrastructures envisagées pour l'avenir de nos aînés ?

Dans le cadre d'une réflexion globale avec la Ville, divers projets ont été envisagés : le maintien à domicile grâce à des services de soins, la construction d'une nouvelle maison de repos, une résidence-service. La crise de la covid-19 a malheureusement empêché le démarrage des consultations auprès des acteurs de terrain.

Comme annoncé dans le PST, il nous semble important d'inviter tous les partenaires locaux (le Conseil Consultatif Communal des Aînés, les mutuelles, l'ASBL « Accueil et Vie » ainsi que des professionnels de la santé) pour mener une réflexion sur les besoins de nos aînés et avancer sur des propositions d'infrastructures à imaginer pour le futur.

La cuisine centrale

Le nouveau marché public de la cuisine centrale est entré en application durant la crise sanitaire. Ce nouveau marché inclut de nouvelles prestations en recourant notamment à davantage de produits locaux et bio tant pour les repas préparés en faveur de nos résidents que les repas à domicile et les repas scolaires des écoles communales.

La crise sanitaire a interrompu longuement les repas chauds dans les écoles.

Le Collège communal a décidé en septembre dernier de relancer la production et la distribution des repas dans les écoles communales sous la forme de barquettes individuelles. Notre cuisine a dû s'adapter dans l'urgence.

Cette organisation sera vraisemblablement maintenue jusqu'en juin 2022.

Ce changement, qui dans l'absolu peut sembler être facile, a des conséquences importantes dans la méthode de travail de notre cuisine centrale qui, rappelons-le, fournit déjà des repas à domicile chez des particuliers ainsi qu'aux résidents de la maison de repos. Outre une nouvelle organisation, il s'est avéré que cela exigeait plus de travail et de moyens.

En attendant juin 2022, le C.P.A.S. mettra tout en œuvre pour assurer ce qui est demandé par la Ville.

7. L'accueil de la petite enfance

Une demande toujours croissante

Comme évoqué dans le point 3 « Visions sociales pour Tubize : analyse de la situation actuelle », l'augmentation de la population oblige le C.P.A.S. à multiplier les offres en termes de services.

Cette situation est difficile pour de nombreux ménages, dramatique pour d'autres. Des parents qui doivent reprendre le travail ne trouvent pas de solution pour l'accueil de leurs enfants. L'attente suscite un stress bien compréhensible.

La création de nouvelles places

Depuis de très nombreuses années, des solutions ont été envisagées : ouverture de nouveaux coaccueils, construction d'une nouvelle crèche, recherche active de nouvelles accueillantes à domicile. Plus de 20 projets ont été mis à l'étude... sans réel succès.

Depuis quelques mois, la construction d'une nouvelle crèche se précise. Le Collège communal a marqué sa préférence pour le terrain situé dans le nouveau quartier du Tordoir au niveau de la Voie romaine pour ériger une crèche de 28 places.

Un projet de crèche dans le quartier des Confluents sur le site « Duferco » existe. La reprise de ce projet par la Ville avec délégation de sa gestion au C.P.A.S. est à l'étude.

J'ose espérer que durant l'année 2022, ces deux projets évolueront positivement.

Le Service des Accueillantes d'Enfants Conventionnées a connu des départs, notamment en raison de la pension de certaines accueillantes, ou malheureusement pour cause de maladie longue durée. Fort d'avoir répondu au projet pilote, le C.P.A.S. a, par contre, pu engager de nouvelles accueillantes salariées. Certaines ont déjà rejoint le service et d'autres le rejoindront en 2022. Le statut de salariées a pu jusqu'ici être accordé à 4 accueillantes conventionnées. Pour 2022, le service comptera 6 accueillantes conventionnées et 11 salariées. C'est une réelle avancée et renaissance pour le service qui peinait à s'étoffer ces dernières années.

En effet, en 2021, le C.P.A.S. pouvait proposer 40 places chez les accueillantes et 46, en crèches. En 2022, ce sont 68 places qui pourront être proposées chez les accueillantes ce qui représente une augmentation de 28 places sans avoir ouvert de nouvelle crèche.

Le C.P.A.S. continue d'étudier toutes les pistes possibles pour maximaliser le nombre de places.

8. Le logement

La problématique liée au logement est très importante à Tubize. Notre service Logement a été très sollicité depuis sa création en 2009.

Pouvoir se loger arrive en deuxième position parmi les besoins fondamentaux de l'être humain... juste après les besoins physiologiques que sont respirer, manger, boire...

Le logement est un gage de sécurité car il constitue un ancrage stable pour l'individu. C'est seulement à partir de cette stabilité qu'il est possible d'aller vers l'emploi et de tisser des liens sociaux.

Le prix d'un logement moyen est de 170.000 € pour un appartement (1 chambre), 200.000 € pour un appartement (2 chambres), entre 200.000€ à 500.000 pour une maison.

En ce qui concerne le prix moyen des loyers (sans compter les charges) : un studio coûte environ 600€/mois, contre 700€ pour un appartement (1 chambre) et 1000€ à 1600€ pour une maison... Il est donc aisé de comprendre que pour de nombreux Tubiziens se loger est devenu difficile.

Notre service Logement vise à accompagner toute personne à la recherche d'un logement, informer les locataires et les propriétaires, accompagner les personnes se trouvant en situation d'urgence (expulsion, incendie, violences intrafamiliales...), aider à l'inscription auprès des différentes sociétés de logement public.

Actuellement, le service Logement compte 2 assistantes sociales et 2 éducatrices. En 2022, nous prévoyons de renforcer ce service avec l'engagement d'un(e) nouvel(le) assistant(e) social(e).

Le service gère actuellement 32 logements dont le C.P.A.S. n'est propriétaire que d'un seul à Saintes. Les autres logements sont loués.

Il s'agit pour la plupart de logements de transit et de dépannage. La durée des baux varie de 6 mois à 1 an. Ils sont renouvelables en fonction de l'évolution de la situation sociale de nos bénéficiaires.

En plus des aides pratiques proposées, les projets suivants visant une augmentation de l'offre ont été étudiés :

Projet de logements modulaires

Le principe de ces logements modulaires est destiné à un public cible en difficulté, c'est-à-dire à des personnes qui, dans leur cours de vie, ne peuvent soudain pas se loger (victimes d'inondations, d'incendie,...). La période prévue pour ce dépannage est de 6 mois à un an, renouvelable en fonction de la situation sociale du moment. Ces personnes seront encadrées par des agents de service logement.

Le projet dédié à ces logements modulaires situés rue Ripainoise devrait être finalisé en 2022. Le terrain a été cédé par la Ville au C.P.A.S. (par bail emphytéotique). L'auteur de projet a été désigné et la demande de permis est introduite auprès de la Région wallonne.

Partenariat avec les sociétés de logements sociaux

Plusieurs demandes de mise en gestion ont été introduites auprès des sociétés de logements publics afin de renouveler les logements actuellement loués par le C.P.A.S. mais aussi augmenter les propositions au sein de notre service logement. Notre centre a actuellement reçu 5 propositions.

Le Relais social du Brabant-Wallon

Le C.P.A.S. de Tubize sera représenté au sein des Conseil d'administration et Comité de pilotage de cette nouvelle ASBL. L'objectif de celle-ci est de pouvoir créer un réseau entre les C.P.A.S. et de s'entraider sur les thématiques du sans-abrisme, des violences intrafamiliales, des assuétudes...

Disposer d'une coordination des actions menées à ces égards sur le Brabant wallon est une réelle aubaine.

9. Les aides alimentaires - L'épicerie sociale

Comme souligné précédemment, certains besoins sont vitaux. Manger et boire font partie des besoins dits "primaires". Le C.P.A.S. a bien compris l'importance de permettre à tout un chacun de pouvoir se nourrir.

La création de l'Epicerie sociale était une évidence il y a quelques années. Elle est aujourd'hui vitale tant elle permet aux personnes qui ne disposent pas d'un budget suffisant d'acheter des produits de qualité à des prix très démocratiques. De plus, des ateliers sont organisés pour créer des liens sociaux, passer des moments conviviaux et permettre de découvrir des techniques de consommation différentes au niveau culinaire" (voir le SIS) - extrait de l'annuaire social de 2020.

Lors de la crise sanitaire, le rôle de notre épicerie s'est amplifié et il a été crucial. En effet, en collaboration avec le service d'Entraide et la Croix-Rouge, des tournées visant la distribution de colis alimentaires ont pu avoir lieu.

De plus, les partenariats avec des associations ou des services externes ont permis d'étendre l'offre et la distribution des aliments. Ce fonctionnement est en tout point bénéfique pour nos usagers, pour la lutte contre le gaspillage mais également pour la réinsertion sociale et professionnelle.

L'épicerie collabore avec le « Bar à soupes de la Croix-Rouge », le service d'Entraide, « Vaches et bourrache » ainsi que d'autres ASBL.

Les participants du SIS qui collaborent au travail dans le potager du C.P.A.S. ont aussi l'occasion de contribuer au système en alimentant l'épicerie sociale grâce à leurs efforts, mais aussi leur « savoir-faire ».

10. Avenir du service « Vaches et Bourrache »

Pour rappel, le projet « Vaches et bourrache », porté par le C.P.A.S., est financé intégralement par la Région Wallonne et l'Europe. Il s'agit d'un projet d'insertion sociale chez les agriculteurs et maraîchers de la région destiné aux bénéficiaires mais également à un public bien plus large.

Les activités de ce service ont très peu été arrêtées à cause de la pandémie. Grâce au fait que ces activités se déroulent à l'extérieur, le service a pu reprendre relativement tôt. En 2021, le nombre de participants et de partenaires a augmenté. En raison du bon fonctionnement et de sa dimension grandissante, le financement se poursuivra en 2022, voire en 2023. Afin de pérenniser ce projet dont le sens est indéniable, un appel à projet a été introduit pour l'inclure plus amplement dans nos activités de réinsertion. Nous devrions prochainement être informés de la retenue ou non de notre candidature.

11. La Communication

Nouveau site internet

Le nouveau site internet du C.P.A.S. sera prochainement présenté. Cet outil de première importance, complètement réalisé par un agent de notre centre sera ouvert vers l'extérieur et présentera les services proposés par le CP.A.S. de manière dynamique, claire et intuitive. Il sera un apport complémentaire à l'annuaire social.

L'annuaire social

Etabli à l'initiative du C.P.A.S. et géré en interne, il reprend les différents services organisés par l'Administration communale et par le Centre Public d'Action Sociale ainsi qu'un nombre important d'associations à caractère social, actives sur le territoire de Tubize.

Comme chaque année, l'annuaire est mis à jour et sa version 2022 sera également disponible dans sa version électronique sur le site internet du C.P.A.S.

12. Conclusion

2020 et 2021 n'ont pas épargné la population. Malgré les difficultés rencontrées, le C.P.A.S. a pérennisé ses actions envers la population.

Pour 2022, l'intention première sera de tenir le cap, de respecter les échéances et d'atteindre les objectifs du Programme Stratégique Transversal sans oublier les missions premières de notre institution.

Comme vous l'avez lu dans cette note de politique générale, le travail à faire reste important mais les projets de grande ampleur restent notre fil d'Ariane. Tout sera mis en œuvre afin de rendre à la population les meilleurs services auxquels elle a droit ou qu'il soit possible de réaliser.

En tant que Centre Public d'Action Sociale, nous ne laisserons personne sur le bord du chemin.

On juge la grandeur d'une nation à la façon dont les faibles y sont traités (Elisabeth de Fontenay, philosophe française).